

Le Quota d'un Tiers de Femmes au Guyana — Deux Décennies de Représentation Soutenue

Gender Equality · Good practice · Guyane

Score de qualité : 100/100

Niveau de preuve : Observational / pre–post

Résumé

Depuis une réforme constitutionnelle et électorale de 2000, le Guyana exige qu'au moins un tiers des candidats sur chaque liste de parti soient des femmes. Un quart de siècle plus tard, les femmes occupent environ 35-37 % des sièges de l'Assemblée nationale — l'une des proportions les plus élevées et les plus durables des Amériques.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	3/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	1/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-07-05

[Parliament of Guyana / Guyana Elections Commission \(GECOM\)](#) — consulté le 2026-07-05

[International IDEA Gender Quotas Database](#) — consulté le 2026-07-05

[UN Women Caribbean](#) — consulté le 2026-07-05

[IndexMundi \(World Bank/IPU series\)](#) — consulté le 2026-07-05

[Parliament of Guyana - Act No. 17 of 2000](#) — consulté le 2026-07-05

Citer — Evidoria. *Le Quota d'un Tiers de Femmes au Guyana — Deux Décennies de Représentation Soutenue*. ID persistant : 371532e0-572d-455f-ae82-53610bce286b.